



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli
Assemblée extraordinaire du 17 juin 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 17 juin 2025 à 8h30, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli

Sont présents(es) : Rolland Camiré , maire
Sylvain Côté , conseiller no. 1
Philippe Verly , conseiller no. 2
Patrick Bernier , conseiller no. 3
Raymond Côté , Conseiller no 4
Johanne Maurice , conseillère no. 6

Sont absents(es) : Jonathan Morin , conseiller no. 5

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Constatation est faite que tous les élus ont reçu l'avis de convocation.

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Première période de questions du public
4. Acceptation du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées
5. Deuxième période de questions du public
6. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 8h30 et déclare la séance ouverte.

2025-06-11 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par Sylvain Côté
appuyé par Patrick Bernier
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune présence du public.

2025-06-12 4. **ACCEPTATION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUT ET DES CHAUSSEES**

CONSIDÉRANT que la firme WSP a été mandatée pour réaliser le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau, d'égout et des chaussées selon les exigences du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ;

CONSIDÉRANT que Val-Joli a déposé le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées le 27 février 2025 au MAMH;

CONSIDÉRANT que le MAMH a accepté la version finale du Plan d'intervention.

En conséquence,

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Patrick Bernier
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents<

QUE le conseil de la municipalité de Val-Joli accepte la version finale du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées.

5. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Pas de questions.

2025-06-13 6. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à 8h35. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
maire

Marie-Céline Corbeil
directrice générale, greffière-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Signé à Val-Joli en date du _____

Rolland Camiré, maire